



CHRISTOPHE CASTANER
MINISTRE DE L'INTERIEUR

AGNES PANNIER-RUNACHER
SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU
MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

Paris, le 30 janvier 2020
N°1980

Signature du contrat stratégique de la filière « Industries de Sécurité »

Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, et **Marc Darmon**, Président du Comité Stratégique de filière (CSF) « Industries de sécurité », ont signé le contrat stratégique de filière « Industries de sécurité », en marge du Forum International de la Cybersécurité (FIC) à Lille.

La filière des industries de sécurité rassemble l'ensemble des entreprises qui développent des produits et services technologiques de sécurité, des grands groupes leaders mondiaux aux PME, start-ups innovantes et ETI. La filière couvre un large périmètre qui s'étend de la cybersécurité à la lutte contre le terrorisme, en passant par la sécurité des territoires ou la protection des infrastructures et des réseaux.

Elle s'appuie en outre sur des acteurs de la R&D et des pôles de compétitivité pour favoriser son essor économique. Avec un chiffre d'affaires de 25 milliards d'euros et 151 000 emplois, les bases économiques de la filière sont solides.

Labellisé le 22 novembre 2018 par le Conseil national de l'industrie (CNI), le CSF est une opportunité unique de rassembler et renforcer les différents acteurs de l'écosystème (industrie, Etat, utilisateurs), qui ont exprimé un besoin de structuration et de coopération public-privé plus étroite. Le projet de campus cyber, dont la préfiguration a été confiée à Michel Van Den Bergh, offrira un lieu physique pour mettre en œuvre des projets de la filière en fédérant l'écosystème de la cybersécurité. Le contrat du comité stratégique de filière (CSF) « Industries de sécurité » a identifié cinq projets structurants dont les feuilles de route sont détaillées dans le contrat de filière. Tous font l'objet d'engagements réciproques entre l'industrie et l'Etat :

- **La sécurité des grands événements et des JO Paris 2024** : Développer une offre globale pour sécuriser les grands événements avec la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ;
- **Cybersécurité et sécurité de l'IOT** : Faire émerger le potentiel exceptionnel de la France en matière de cybersécurité en alignant et mobilisant les différents acteurs sur des politiques d'éducation, d'innovation et de développements technologiques ;
- **Identité numérique** : Clef de voute de l'économie numérique, le projet développe des solutions innovantes pour répondre aux enjeux de la lutte contre la fraude, de la protection des données personnelles et de la souveraineté numérique ;
- **Territoires de confiance** : Assurer un leadership français éthique sur la sécurité de la ville intelligente et connectée, au travers de solutions globales pour les collectivités et les sites ;
- **Numérique de confiance** : Structurer des offres industrielles de confiance compétitives pour répondre aux besoins des entreprises et de l'Etat dans le numérique.

Le Gouvernement et les Régions ont réaffirmé leur soutien et leur présence aux côtés des industriels de la filière de sécurité face aux défis de ce secteur. La signature de ce contrat constitue un moment fort pour cette filière d'excellence au potentiel économique majeur et augure un renforcement des industries de sécurité françaises en Europe et dans le monde.

Contacts presse :

Cabinet de Christophe Castaner : 01 49 27 38 53 – sec1.pressecab@interieur.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr

[Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part](#)